



N°3- Novembre 2009

Vesoul à Gauche ! *Le bulletin d'information des élus socialistes au conseil municipal*

Édito : Vesoul, Ville grippée?

Alors que nous attendons tous les premières répercussions sanitaires de la grippe A depuis la rentrée, Vesoul est déjà frappée par la grippe V.

V comme V Bus, la mise en place des nouveaux circuits de VBus+ n'a épargné personne cette rentrée : **personnes âgées, enfants scolarisés sont les victimes directes** d'horaires et circuits compliqués, alors que les riverains des rues menant à l'hôpital se plaignent des nuisances causées par des bus circulant à des horaires inadaptés. Les vésuliens comprennent mieux maintenant le + de Vbus+.

V comme Vide, c'est bien connu la grippe V engourdit sa victime, le sommeil gagne notre ville. L'Est Républicain annonce **plus de 600 logements vacants dans notre Ville** dans son édition du 21 septembre dernier. Triste décor que ces appartements et maisons laissés à l'abandon ou en ruine, sans oublier des bâtiments publics comme la **Maison des Associations en ruine** ou le site de l'ancien **Hôpital en friche**...qui attendent leur réhabilitation et deviennent le paradis des squatters.

V comme Vitesse, le **premier adjoint** au Maire de notre Ville **a indiqué devant la presse qu'il se « fichait du combat de la ligne 4 »** (notre ligne de train Paris-Mulhouse) avant de se rétracter. Jusqu'à l'arrivée du TGV à Vesoul, les Vésuliens souhaiteraient rappeler à M. le Maire et ses adjoints que cette ligne est encore bien pratique pour ceux d'entre eux qui ne peuvent aller prendre le TGV à Besançon ou l'avion au Sabot.

V comme Voirie, les problèmes de circulation en ville liés à la vitesse, à l'état de vétusté et de propreté de la voirie s'accroissent dans tous les quartiers de la Ville. La rue Georges Genoux à peine terminée se dégrade à grande vitesse tandis que **les riverains de la rue d'Alsace Lorraine inondée à deux reprises ces derniers mois sont exaspérés**.

Nous appelons la majorité à prendre conscience de ces difficultés du quotidien et à être plus proche des préoccupations des Vésuliens.

Le groupe Socialiste au Conseil Municipal

Vos élus municipaux socialistes



Ramazan François KAYMAK Elisabeth DUCOS

Yannick BALLETT



Dans ce numéro :

- Maternelles
- Crèche familiale
- Foyer Aubry
- V Bus
- Contentieux avec Noidans les Vesoul
- Statut de la Poste
- Réunion publique du 17 novembre

Petite enfance

Au final, que reste-t-il du projet de restructuration des écoles de Vesoul, élaboré par la municipalité sans aucune concertation préalable avec les différents acteurs concernés ? Devant l'incompréhension, l'émotion soulevée puis la résistance des parents et les critiques apportées par les syndicats enseignants et l'opposition, la majorité municipale a été contrainte de prendre en compte un certain nombre de remarques. De la création d'un groupe scolaire surdimensionné au Montmarin on ne parle plus actuellement. La spécificité de l'école maternelle a été maintenue pour ce qui concerne les regroupements La Fayette/Banque et Allées/Grand Grésil.

Il doit cependant être difficile à la municipalité d'expliquer aux parents des élèves qui étaient scolarisés à l'école maternelle La Fayette et à celle des Allées, en quoi ces regroupements ont amélioré la proximité tant mise en avant par M. PINI dans son projet.

Imaginez les parents et leurs enfants demeurant Rue du Palais, Rue Saint-Georges, Place de l'église, Rue Gevrey, qui ont à faire le trajet, parfois avec une poussette, jusqu'à l'école du Grand Grésil...

Le projet de fusion Rue Petit/Boulevard ne serait plus à l'ordre du jour selon Alain Chrétien, premier adjoint au Maire (Est Républicain du 4 septembre 2009). Devant l'inconséquence des propositions et l'irréalisme des travaux envisagés, le Maire de Vesoul, après avoir reçu les parents le jour même du conseil municipal du 30 mars 2009, avait finalement désavoué son adjoint aux affaires scolaires.

Pour ce qui concerne l'école du Stade, à grands moyens financiers, l'école maternelle, qui offrait des locaux bien adaptés, s'est vue déplacée dans les locaux de l'école élémentaire, perdant ainsi une partie de sa spécificité. Nous suivrons avec attention les décisions de carte scolaire à venir qui mettront sans doute en évidence les effets pervers de ce regroupement en termes de fermetures de classes et d'accueil des tout-petits de deux ans...

Pour bien comprendre les enjeux, il faut savoir que les enfants de deux ans ne peuvent être admis dans les écoles maternelles que dans la limite des places disponibles après accueil des enfants plus âgés.

Nous serons attentifs à l'utilisation qui sera faite des locaux suite à la fermeture de ces trois écoles.

Il reste extraordinaire qu'un projet ayant un tel impact sur la vie de nos concitoyens n'ait été l'objet, à aucun moment, d'une réflexion en commission scolaire et surtout que le Maire de Vesoul, qui devrait pourtant être sûr de sa majorité, n'ait pas accepté de le soumettre au vote du conseil municipal. Son seul souci a été de limiter le temps d'un débat qui aurait pourtant été si nécessaire, conduisant l'opposition municipale, toutes tendances confondues, à quitter la séance du conseil municipal pour marquer son refus d'un tel mépris à son égard.

Que chacun soit bien conscient que ces décisions locales s'inscrivent dans la mouvance de choix politiques plus globaux de ce gouvernement en matière de petite enfance.

Dans le cadre d'une politique en direction de la petite enfance, nous défendons pour ce qui nous concerne, le développement d'une offre de qualité aux familles, articulée autour de plusieurs choix d'accueil complémentaires, individuels ou collectifs, dont l'école maternelle lorsque les parents en font la demande.

La qualité d'accueil du jeune enfant doit continuer à reposer sur des qualités professionnelles certifiées.

Chaque famille devrait pouvoir accéder au mode d'accueil de son choix sans barrière financière. La fermeture progressive de l'école maternelle aux enfants de deux-trois ans, à laquelle se substitueraient des « jardins d'éveil » dont le financement serait assuré par la CAF, les collectivités territoriales et les parents en fonction de

leurs revenus, remet profondément en cause la notion de gratuité. **Les « jardins d'éveil » de Nadine Morano marquent le désengagement de l'Etat dans le domaine de la petite enfance.** Le taux de scolarisation des enfants de deux à trois ans n'a cessé de régresser, passant au niveau national de 35% en 2000 à 20% en 2008, et, concernant la Haute-Saône, de 28,16% à 14,83%. **Parce qu'il s'agit de l'avenir de nos enfants, restons vigilants !**

L'école maternelle des allées



devient service pénitentiaire

Fermeture de classes à Vesoul

De 1999 à 2009 à Vesoul:

- 29 fermetures de classes
- 4 ouvertures

Soit 25 classes en moins en 10 ans...Jusqu'ou irons nous?

La situation de la crèche familiale

La crèche familiale, structure gérée par le CCAS salariait plus de 40 Assistantes maternelles dans les années 1980.

Depuis 1996 leur nombre n'a cessé de diminuer, les départs ne sont pas remplacés et, à ce jour, les professionnelles ne sont plus que 16 à accueillir les enfants.

Il y aura 7 départs à la retraite d'ici à 2013.

Le matériel de puériculture n'est pas ou peu renouvelé.

Les lits, les matelas dans lesquels les enfants sont couchés datent de 20 à 25 ans ! Il en est de même pour la plupart des chaises hautes et des poussettes qui ne sont plus adaptées aux normes de sécurité. Certaines Assistantes maternelles en sont réduites à acheter elles mêmes leur matériel contrairement à ce que précise le règlement intérieur. Les jeux d'éveil ont également plus de dix ans.

Quel est l'avenir de la crèche familiale ? Sa fin est-elle programmée ?

Pourtant cette structure participe au choix des différents modes de garde pour les familles de Vesoul et de la Communauté de Communes.

Soutenons le Foyer Aubry

Le Maire suite à une question de notre groupe lors du dernier conseil municipal a clairement indiqué qu'il souhaitait voir fermer cette structure.

Nous ne partageons pas cette position et souhaitons que la municipalité s'engage réellement en faveur du foyer Aubry.

Nous rappelons aux Vésuliens que malgré les souhaits du Maire, le Foyer Aubry vit toujours et offre des prestations d'hébergement et de restauration de qualité.

Vous pouvez soutenir le Foyer Aubry en y prenant un repas par exemple.

Vous pourrez constater à cette occasion à quel point les personnels sont fiers de leur structure et motivés pour la sauver.

Les personnels du Foyer Aubry méritent notre Solidarité!

Notre position sur le V Bus +



Le nouveau Réseau, conçu par Kéolis sous le contrôle des services de la Communauté de Communes de l'Agglomération Vésulienne (CCAV), présente des améliorations notables par rapport à 2008, en termes de correspondances, de dessertes, de fréquences et de services. Il anticipe clairement la création du futur Pôle d'Echange Multimodal, et prend en compte le développement des zones du Pôle Santé et de Pusey.

Il présente aussi certains défauts, qui sont les conséquences des principes retenus pour son élaboration, de l'absence de période d'essai, mais surtout de l'insuffisance très nette de concertation et de communication auprès des usagers.

La contrainte de convergence de toutes les lignes sur la gare à heures fixes a pour effet de dégrader certaines heures de départ en tête de ligne (Quincey, Noidans, ...) ou de desserte des établissements scolaires (IUT, Berlin, Haberges, Brel, Cassin, Marteroy, CFA, ...).

La logique des boucles bouleverse les habitudes acquises avec les relations nord – sud ou est – ouest qui existaient auparavant. La fréquence accrue et les choix d'écriture rendent très complexe la lecture des fiches horaires.

Devant l'ampleur des protestations, le Président de la CCAV a pris conscience des difficultés liées à l'incompréhension du réseau par certains usagers, à la lisibilité des documents, à l'inadaptation de certains horaires de passage dans les écoles. Il a demandé un diagnostic complet des problèmes et les solutions correspondantes. Des démarches ont enfin été engagées auprès des établissements scolaires pour apprécier les besoins.

Des ajustements du plan de transport ont été élaborés, en nombre si important que le Président de la CCAV a signé un avenant à la Délégation de Service Public passée avec Kéolis. Les parcours et les horaires des 7 lignes sont modifiés, la boucle A est cassée en 2 lignes, 11 services scolaires complémentaires représentant 109 circulations par semaine sont créés. Ces modifications importantes entreraient en vigueur le 05/11/09, mais les modalités d'information accompagnant ces transformations ne sont pas connues.

Quel dommage que cet outil, si important pour l'organisation et la vie de la collectivité, ait été si bien raisonné sur le plan technique et si mal sur le plan humain ! Les services de la CCAV, en charge de la concertation et de la communication sur ce projet, ont manqué une bonne occasion de témoigner connaissance et respect des habitants de la Communauté d'Agglomération.

Règlement de comptes à la Communauté de communes

Cette affaire juridique entre la Ville de Noidans-lès-Vesoul et la Communauté de communes de l'agglomération de Vesoul (CCAV) a causé la perte de plus de 2 millions d'euros pour notre communauté de communes.

Le 16 juillet 2009, le Tribunal Administratif de Besançon a donné raison à Noidans sur le fond.

La Ville de Vesoul sera très probablement impactée par cette perte financière. Ainsi le financement communautaire de certaines infrastructures de notre ville pourrait faire gravement défaut.

A ce jour plusieurs questions posées par le groupe socialiste à la majorité sont restées sans réponse:

La commune de Noidans-lès-Vesoul n'a-t-elle pas consigné les sommes appelées depuis octobre 2005 ? Pourquoi la CCAV n'a-t-elle pas provisionné dans ses budgets ce manque à gagner ?

Pire, Pourquoi la CCAV a-t-elle continué à intégrer dans son budget ces sommes inutilisables et incertaines ?

Notre groupe espère avoir, dans les prochains mois, à ce sujet tout l'éclairage impartial de la chambre régionale des comptes.

Pour conclure, nous regrettons que la CCAV n'ait pas souhaité négocier sur le règlement du litige avec la commune de Noidans, la poussant à demander réparation en justice.

Le dialogue avec les autres communes, dans un contexte apaisé, sera le seul moyen de redonner une dynamique à notre communauté de communes !

Mobilisation pour un référendum sur la Poste

Des cartes postales à envoyer au Président pour lui demander un référendum sur le service public postal sont mises à disposition à travers la France.

A Vesoul, distribution devant les bureaux de poste et sur le marché le 14 novembre de 8H à 12H

Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer ou n'ont pas d'initiatives prévues près de chez elles, il est possible d'envoyer une carte postale électronique à l'aide du lien suivant :

<http://www.referendumpourlaposte.rezisti.org/>

Pour nous joindre, nous rejoindre

**Parti Socialiste - Groupe socialiste
au Conseil Municipal
33 Rue Saint Georges
70000 VESOUL
Tel: 03 84 76 08 43**

Email: vesoulagauche@laposte.net

<http://vesoul.parti-socialiste.fr>

**Réunion Publique avec vos
conseillers municipaux
Socialistes:**

Mardi 17 Novembre 2009

À

18 H00

**Ancienne Salle de Musique
(derrière la Mairie)**

***Abordons ensemble vos attentes, vos
préoccupations pour Vesoul***